



HAL
open science

Figurations de l'enfermement dans la correspondance de Marie-Anne Victoire de Bourbon (1718-1781), reine du Portugal

Vanda Anastacio

► To cite this version:

Vanda Anastacio. Figurations de l'enfermement dans la correspondance de Marie-Anne Victoire de Bourbon (1718-1781), reine du Portugal: Communication Colloque "Rapports hommes/femmes dans l'Europe moderne: Figures et paradoxes de l'enfermement". Colloque "Rapports hommes/femmes dans l'Europe moderne: Figures et paradoxes de l'enfermement", Université Montpellier III, Nov 2012, Montpellier, France. halshs-00839187

HAL Id: halshs-00839187

<https://shs.hal.science/halshs-00839187>

Submitted on 27 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Figurations de l'enfermement dans la correspondance de Marie-Anne Victoire de Bourbon (1718-1781), reine du Portugal

Aujourd'hui, Marie-Anne Victoire de Bourbon est un personnage presque oublié. Née en 1718, elle était la première fille de Philippe V, le petit fils de Louis XIV qui fut le premier roi Bourbon sur le trône espagnol, et de sa deuxième femme, Elisabeth Farnèse. À l'âge de trois ans, Marie-Anne fut fiancée à Louis XV, qui n'avait alors que 11 ans, et partit pour la France en 1722 pour y être élevée à la Cour. Du fait que le traité de son mariage avait été signé en des termes définitifs, elle fut reçue à Paris avec les honneurs d'une reine. Elle demeura en France où elle vécut, dans un premier temps au palais du Louvre et, ensuite, à Versailles. En février 1725, à la suite d'une maladie de Louis XV, on décida qu'il fallait assurer avec urgence sa succession. L'infante, alors âgée d'à peine sept ans, fut renvoyée en Espagne, au grand regret de la Duchesse de Ventadour, qui avait été la gouvernante de Louis XV pendant sa petite enfance, et avait aussi été chargée de Marie-Anne Victoire dès son arrivée en France.

Cette décision offensa les parents de la petite Marie-Anne qui entreprirent immédiatement des négociations pour la marier à un autre roi catholique. Étant donné qu'étaient alors en cours des pourparlers relatifs au mariage du Prince des Asturies, D. Fernando avec l'Infante portugaise D. Maria Bárbara de Bragança, l'union entre Marie-Anne Victoire et le frère de Maria Bárbara et héritier du trône portugais, D. José, fut projetée et, finalement, réalisée.

Quand l'échange des princesses eut lieu, en janvier 1729, entre Elvas et Badajoz, sur la rivière Caia, Marie-Anne Victoire n'avait pas encore 11 ans, puisqu'elle était née le 31 Mars. Elle se trouvait à nouveau dans la situation d'épouse, bien qu'à son âge elle ne fût pas plus que la première fois en état de consommer le mariage. Il faut dire que son « mari » n'était guère plus âgé qu'elle même si, né en juin 1714, il était déjà adolescent. Malgré leur jeunesse, les deux princes ont montré de l'inclination l'un pour l'autre. En octobre 1729, Marie-Anne écrivait à sa mère : « Madame mon Prinse et si joli et si agréable pour mua que jan suis fole et lui de même avec mua. » ; en novembre de la même année elle écrivait à nouveau : « le Prinse et chaque jur plus galan ». L'année suivante, au mois de septembre elle répétait : « Le Preense ma chere mere et plus galan pour moi chaque jur » et, en mai 1731, elle revenait sur le même sujet

par ces mots : « mon Prince et chaque jour plus galant pour moi et moi aussi ».

Toutefois, l'examen des lettres écrites par Marie-Anne Victoire à Elisabeth Farnèse pendant ces premières années à Lisbonne, permet de comprendre que la jeune fille vécut entre la pression de sa mère, qui voulait à tout prix voir ce mariage consommé, et la résistance qu'y opposa Marie-Anne d'Autriche, la Reine mère du Portugal, qui essaya, au nom de la santé de la jeune princesse et peut-être aussi du bon sens, d'ajourner le moment du début de la cohabitation du couple jusqu'à ce qu'elle fût « devenue femme », c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle eût ses premières règles. Marie-Anne Victoire raconte à la reine Elisabeth les détails de cette espèce de « guerre sourde » en présentant D. José comme son allié et comme un opposant à la Reine mère :

Mon chaire Prince ma dit lotre jur qu'il viendre dormir isi le jur 23 de Janvier ancor que ses peres ne voluse il ma dit ausi quil avet eut assez de pasiance et que si sa mere ne vousle pas quelle l'ore ausi. Croie moi ma chaire mere le Roy le veut mais la Reyne dit toujoir que non que je ne suis pas famme et que en alemagne il fait fort mal.

Dans les lettres qu'elle écrit pendant ses quatre premières années de résidence à Lisbonne, la princesse multiplie les excuses et les justifications, donnant à voir de façon indirecte le fait qu'elle se trouvait prise entre les pressions de sa mère (qui craignait peut-être un nouvel échec matrimonial) et l'autorité de sa belle-mère, qui, finalement, avait le pouvoir de décision sur son sort. C'est ce qu'on peut déduire de passages comme celui-ci : « Ma chaire mere vous pouvez bien croire la pene que je de netre pas avec mon Prince mais vous saves bien ausi que je ne le peut pas remedier si vous le voule ecrivele au Roi ou a la Reyne parce que vous saves bien que je ne put pas parler de sela. »

Cette épreuve de forces se prolongea jusqu'à ce que la princesse eût la permission de vivre avec «son Prince», bien que n'étant pas encore « devenue femme » à l'âge de 15 ans. La décision fut prise par les beaux-parents, Jean V et Marie-Anne d'Autriche, qui la présentèrent comme une sorte de cadeau fait à la fiancée le jour de son anniversaire. Trois mois plus tard, à la fin juin 1732, la princesse du Brésil annonça à sa mère qu'elle était finalement « devenue femme ». C'était une nouvelle importante puisqu'elle lui offrait la possibilité d'accomplir son rôle en tant qu'épouse de l'héritier du trône, c'est-à-dire, d'assurer la succession de ce dernier.

Marie-Anne Victoire fut enceinte l'année suivante. Dans les lettres qu'elle a écrites pendant cette grossesse, on trouve déjà les manifestations d'un sentiment de malaise, associé à l'opposition qu'elle ressentit de la part des rois du Portugal quand elle voulut prendre l'initiative

de sortir du palais. Elle attribua cette opposition à l'indifférence de ses beaux-parents envers elle puisque, selon ses lettres, les médecins qui la soignaient lui recommandaient des séjours à la campagne. Elle écrit, par exemple : « Moi je suis an jour mieux et autre plus mal et on ne pense pas a me tirer d'isi en otre que les médesins l'ont dit tant de fois que je ne sais pas. » Malheureusement, en décembre 1734, au lieu de l'héritier espéré, elle accoucha d'une petite fille, D. Maria Francisca.

L'année suivante, elle fut à nouveau enceinte, souhaitant avoir, enfin, un enfant mâle. Marie-Anne écrit par exemple : « Dieu veuille me doner un fils, mais qu'il me done ce qu'il voudra e je l'estimere de même » En Octobre 1736, la Princesse du Brésil accoucha d'une deuxième fille, D. Maria Ana Francisca, et entre 1736 et 1738 elle fit plusieurs fausses couches. Elle réussit malgré tout à mener à terme une troisième grossesse et accoucha à nouveau d'une fille, Maria Francisca Doroteia, en Septembre 1739.

Même si personne n'en parlait ouvertement, la déception de la famille royale à l'occasion de la naissance de cette troisième princesse était évidente. L'Infante d'Espagne, qui avait été si bien reçue, n'assurait pas l'héritier au trône qu'on attendait d'elle. La situation se compliqua au Printemps 1740, quand le roi D. João V eut un premier accident vasculaire et le problème de la succession de la couronne fut remis à l'ordre du jour. À partir de ce jour et jusqu'à sa mort en 1750, Jean V eut d'autres accidents vasculaires suivis d'épisodes d'épilepsie. En 1742, il devint hémiplégique, ce qui l'empêcha de gouverner. Bien qu'officiellement, la Reine Marie-Anne d'Autriche assurât la Régence, ce fut le confesseur du roi, João da Mota e Silva, Cardinal da Mota, qui prit les rênes du pouvoir. Désespérée du peu de succès que les expédients des médecins avaient eu sur la santé de son mari, la Reine-mère, qui avait toujours été d'une religiosité extrême, se réfugia dans la religion et se livra à la dévotion.

Dans ce contexte, la pression sur Marie-Anne Victoire pour avoir un fils augmenta, bien qu'elle n'eût aucun contrôle possible sur la nature. Et la façon dont la Princesse était traitée à la cour, surtout par sa belle mère, devint pour elle de plus en plus difficile à supporter. Il faut dire que durant les cinq années suivantes, Marie-Anne s'efforça d'être à la hauteur de son rôle. Elle fut enceinte plusieurs fois, ses grossesses ne parvenant jamais à leur terme. Dans la correspondance de ces années-là, elle alterne les annonces de grossesse avec l'expression des regrets, de la douleur et de l'épuisement physique qu'elle éprouva à la suite de ses fausses couches successives. Son quatrième enfant, né en juillet 1746, fut encore une fille, D. Maria

Francisca Benedita.

Il faut rappeler que les relations diplomatiques entre le Portugal et l'Espagne s'étaient interrompues entre les mois de février 1735 et de mai 1737, à la suite d'un incident survenu à Madrid avec l'ambassadeur portugais. Les relations entre les deux monarchies sont devenues alors particulièrement tendues, et quand l'Espagne attaqua la Colonie de Sacramento, dans le Sud du Brésil, en novembre 1735, la guerre entre les deux couronnes paraissait imminente. Les attaques espagnoles se succédèrent dans la région du Rio da Prata jusqu'en mars 1737, quand l'on signa une première convention de paix, et le conflit s'acheva au Brésil en novembre. Il est possible que la tension entre les deux couronnes pendant ces années ait eu des effets sur le comportement des rois du Portugal envers l'infante, même si elle écrit à sa mère :

Le Roy manvoie une satisfaction fort grande de priver l'ambassadeur de venir au Palais mais que pour cela il ne laissent de mestimer et de maimer toujours de plus an plus ; je suis bien fache qu'on fasse quelques chose qui nous puisent deplaire mais se net pas ma faute.

Dans les lettres que Marie-Anne Victoire a écrites entre 1735 et 1747, à une période où sa vie paraît tourner autour de ses grossesses, elle se représente fréquemment comme un être enfermé, sans espace de mouvement ni d'influence, et sans la possibilité d'agir sur son propre destin. Son expérience nous permet de réfléchir sur un certain nombre de problèmes posés par la représentation de l'enfermement dans ces lettres.

On peut se demander, par exemple, jusqu'à quel point l'enfermement dont parle la princesse correspond à une situation réelle, et s'il s'agit d'une perception subjective de la part de quelqu'un qui n'a pas le pouvoir d'intervenir sur son entourage et à qui on refuse un espace d'action et de décision.

On peut s'interroger aussi dans quelle mesure le discours sur la situation d'enfermement et la représentation de soi comme un être enfermé, peuvent être utilisés comme une façon de rechercher l'appui du destinataire (Elisabeth Farnèse, en l'occurrence) et de la pousser à agir pour renforcer son autorité sur sa fille.

Enfin, on peut analyser la fonction de ces lettres : quel est le gain que peut obtenir, par l'intermédiaire de la correspondance à sa mère, quelqu'un qui, comme Marie-Anne Victoire, a été d'une part séparée de sa mère et de sa famille d'origine à un si jeune âge et, d'autre part, n'avait aucune possibilité d'échapper à la vie que sa famille avait choisie pour elle ?

Il faut dire que peu de temps après son arrivée à Lisbonne, la jeune princesse du Brésil

écrivait qu'elle trouvait la vie de société à la Cour de Lisbonne assez triste. Les sociabilités, les formes de convivialité, les occasions où l'on jouait de la musique, où l'on dansait, les rituels de deuil etc., contrastaient apparemment avec ce que la princesse avait connu à Versailles et même à Madrid. Or, avec la maladie du roi l'atmosphère psychologique à la Cour de Lisbonne se fit plus maussade et les décès survenus à la Cour, dans la famille royale portugaise et dans la maison impériale d'Autriche pendant ces années-là, la rendirent encore plus difficile à supporter : en 1736, l'infant D. Carlos, fils de D. João V, et D. Maria Francisca, sœur du roi, décédèrent à quelques mois d'intervalle ainsi que le Secrétaire d'État Diogo de Mendonça Corte Real; en 1740, l'empereur Charles VI, frère de la reine du Portugal, et Marianne de Neubourg, reine douairière d'Espagne sa sœur, moururent également. En août 1741, une autre sœur de la reine, Marie-Elisabeth, décéda, suivie en 1743, par l'une troisième sœur, Marie-Madeleine. L'infant D. Francisco, frère de D. João V trouva la mort en 1742 et en 1745 ce fut le tour de l'empereur Charles VII, puis, en 1746, de Philippe V (le Père de Marie-Anne Victoire) et, en 1747, du Cardinal da Mota et de l'infant portugais D. António.

« Je n'en puis plus avec ces impertinences de deuil », écrivait la princesse en mai 1736 ; et, en 1742, elle se plaignait toujours à sa mère : « je suis bien fâché et aussi a cause du deuil et de ne sortir point de la maison. » Selon les mœurs portugaises d'alors, pendant les périodes de deuil, la musique, les promenades, les bals et les habits de couleur étaient interdits. Marie-Anne communique le même sentiment de désarroi quand elle écrit : « Je passe a cette heure bien tristement sans aucun divertissement mais patience ». Et on retrouve régulièrement dans ses lettres cette phrase : « La vie qu'on mène ici est la plus triste du monde ».

On peut déduire les réponses de la reine d'Espagne à ces plaintes d'après quelques réflexions de la Princesse du Brésil, qui indiquent qu'elle tenta, à distance, d'influencer le comportement de sa fille et de lui conseiller la résignation. Ce sont, par exemple, des mots comme ceux-ci : « *Je fais tout mon possible pour divertir ma melancolie puisque vous aves la bonté de le vouloir ensi* encore qu'il soit très difficile dans un pais ou il ni a auquen divertissement. »

Mais il est manifeste que Marie-Anne Victoire se sentait de plus en plus mal. Les mots « tristesse » et « melancolie » sont fréquents dans ses lettres des années 1735 à 1737, dans lesquelles elle se réfère aux divertissements que lui propose sa belle-mère, comme des obligations ennuyeuses toujours liées à la dévotion ou à la religion, sans joie et sans intérêt.

Son impression de la vie de Cour à Lisbonne à cette période transparaît dans le commentaire suivant : « La Duchesse de Cadaval qui venoit de France est enfin arrivée mais je ne l'ai pas encore vue on dit qu'elle n'est pas belle ; comme elle a été élevée dans un couvent elle s'accommodera mieux aux coutumes de ce pays. » Après 1738, l'expression des sentiments de « tristesse » et d'ennui se double presque toujours de plaintes de douleur physique – Marie-Anne Victoire pâtit, entre autres, de maux de tête et d'estomac –, qu'elle associe au désir de changer de lieu ou de sortir :

Moi je ne me porte pas encore bien car j'ai des douleurs de teste casi continuels ce qui m'est necessaire est de me tirer d'ici mais je ne sçait pas comment cela sera avec ces gens.

Comment comprendre tout cela ? Il s'agissait jusqu'à un certain point d'un enfermement réel, puisqu'à chaque fois que Marie-Anne Victoire tombait enceinte ou qu'elle faisait une fausse couche, les médecins lui conseillaient des périodes de repos et lui interdisaient les longues promenades à pied et à cheval et la chasse. Mais Marie-Anne Victoire a vécu ces périodes d'enfermement forcé comme l'équivalent d'une privation de liberté qu'elle décrit en des termes extrêmes, comme quand elle raconte dans une lettre du 13 mai 1738 ce qu'elle ressentit, à un moment où ses beaux-parents ne lui ont pas donné la permission de se retirer à la campagne :

Je man allois a ma chambre ou je plurois tout le soir *car la faute de liberté se me fait tout les jours plus sensible et je ne sai pas comme je pourrois vivre* si je navois tant de plaisir pour la musique jatents chaque jour can il lui déplait ausi et qu'ils me privent de ce divertissement *alors ce sera me desesperer* tout à fait.

Il importe de dire que les plaintes de Marie-Anne ont été prises au sérieux par sa mère. En 1740, quand Chavigny, le nouvel ambassadeur français nommé à la Cour portugaise, lui rendit visite à Madrid, la Reine d'Espagne, décidée à intervenir en faveur de sa fille, le chargea de l'informer avec exactitude de la façon dont la Princesse était traitée à Lisbonne. Dans une lettre envoyée de la capitale portugaise et datée du 6 juillet 1740, Chavigny rassurait Elisabeth Farnèse, lui expliquant que, tout simplement, « Son Altesse vivait selon le style » de la Cour du Portugal.

Quelques années plus tard, en 1743, devant la possibilité d'aller séjourner au palais de Mafra, la princesse du Brésil emploiera même des termes tels que « tyrannie », « esclavage », « prison » et « grilles » pour décrire sa situation :

On ne parle plus de me faire sortir d'ici ni de me donner (permission de) me promener ; je des jours d'une mélancolie horrible ; je vous assure ma chère mère que cela me devient chaque jour plus insupportable mais ce n'est pas trop qu'il ne montre point de s'en soucier de ma santé puisque il faut si peu de cas de ce qui peut conduire pour la suspension de ce Royaume je crois rien mais comme ils n'en ont point fait je prie Dieu qu'il me donne patience car je des jours où je n'en puis plus ; et où si ce n'était pas pour la tendresse que je pour mon Prince qui certainement la mérite beaucoup, je vous prierais et à mon cher Père de me tirer *dun si grand esclavage car je ne lui puis donner autre nom* je vous prie de me pardonner de vous importuner mais je crois en même temps que vous ne trouverez pas mauvais que je me soulage avec ma chère mère qui a toujours de bonnes espérances mais je crois qu'ici il n'y a rien à espérer si Dieu ne fait quelque miracle ; On dit que le Roy continue bien aujourd'hui on fera une consultation pour lui s'il plaît à Dieu pour savoir s'il doit aller à Las Caldas Dieu lui donne ce qui sera mieux pour lui pour moi je n'aurais aucun plaisir d'aller car *prison pour prison je suis mieux accommodée ici* ; seulement on peut mettre là la tête en dehors car il n'y a point de *grilles* et voir du monde.

Cette perception de soi comme d'un être enfermé paraît s'être construite et intensifiée au fil des années, en même temps que l'on voit la princesse chercher des formes d'évasion, sinon physique, du moins psychologique. C'est ainsi qu'elle semble envisager son application à la musique quand elle écrit, par exemple : « L'unique divertissement que je et de donner leçon de musique et à cet'heure je ne peux la donner pour le moins un en mois ou deux » ou qu'elle explique : « Nous menons la plus triste vie du monde et mon Prince par pitié qu'il a eu de moi m'a dit que comme le Roi était beaucoup mieux je pouvais bien me donner un peu de leçon de musique dans ma chambre tant il n'y a personne. » C'est aussi comme une possibilité d'évasion qu'elle paraît envisager les lettres qu'elle écrit à sa famille qu'elle considère, semble-t-il, comme un réseau d'appui malgré la distance. Elle écrit ainsi : « je vous remercie ma chère Mère de la pitié que vous avez de moi et cet ma plus grande consolation de voir que vous me continuez vos précieuses bontés et mon cher Père aussi ; mes affaires sont toujours dans le même état » ou bien : « Je vous remercie ma chère mère de tant de tendresse que vous avez la bonté d'avoir pour moi et de la part que vous prenez à la triste vie que je mène mais il n'y a point de remède que la patience. »

Pour conclure, quelques réflexions.

La perception de l'espace où l'on vit comme un espace fermé peut correspondre à une réalité spatiale, c'est-à-dire, au confinement dans un lieu plus ou moins étroit, à l'impossibilité de sortir au grand air, etc. Toutefois, dans le cas de Marie-Anne Victoire de Bourbon, on a l'impression d'avoir surtout affaire à un sentiment de manque de liberté et de malaise psychique

qui se double d'un malaise physique. Ceci semble naître de la perception qu'elle a d'être emprisonnée dans un système auquel elle ne s'identifie pas, obligée à une vie qui ne la rend pas maîtresse de son propre destin et du sentiment d'être isolée parmi des gens qui ne l'aiment pas, ne la comprennent pas, avec qui elle ne peut – ou ne veut – pas s'identifier.

Dans ce contexte, il est intéressant de s'arrêter un instant sur le rôle et la fonction que peuvent jouer les lettres écrites par la princesse du Brésil à sa mère Elisabeth Farnèse et les réponses de celle-ci à sa fille, surtout quand on se souvient qu'il s'agit de deux femmes qui, malgré les liens de famille, ont à peine vécu ensemble. Lorsqu'on se considère en situation d'enfermement, la possibilité d'établir un contact hors du lieu où l'on se trouve devient une forme d'évasion et la simple possibilité d'existence de destinataires d'un message écrit peut ressembler, au moins au niveau fantasmatique, à un réseau de soutien. Bref, ces lettres ont permis à Marie-Anne Victoire de trouver un espace mental où il lui fut possible de verbaliser ce qu'elle ressentait et même de partager des expériences dont elle ne pouvait parler à personne dans son entourage.

Finalement, la *possibilité de parole* concrétisée dans cette correspondance a ouvert un espace de proximité, faute d'intimité, entre ces deux femmes, qui a permis à l'une de s'évader de son lieu d'enfermement et, à l'autre, de maintenir le contact et d'accomplir son désir l'influence sur cette enfant dont elle s'est séparée trop tôt et qu'elle connaissait, au fond, assez mal.

Vanda Anastácio
Centro de Estudos Clássicos
Universidade de Lisboa

Bibliographie

Manuscrits :

AGS (Archive Général de Simancas) Estado Leg. 7161.

AHM (Archive Historique de Madrid) Estado Leg. 2557, Leg. 2541 et Leg. 2615.

Imprimés :

ANTOINE, Michel, *Louis XV*, Paris, Fayard, 1989.

BAUDRILLART, Alfred, *Philippe V et la Cour de France d'après des documents inédits tirés des archives espagnoles de Simancas et d'Alcala de Hénarès et des Archives du Ministère des affaires étrangères à Paris*, vol. II, *Philippe V et le Duc d'Orléans*, Paris, Firmin-Didot, 1890-1901.

BEBIANO, Rui, *D. João V. Poder e Espectáculo*, Lisboa, Livr. Estante Editora, 1982.

BEIRÃO, Caetano, *Cartas da Rainha D. Mariana Vitória para a sua Família de Espanha*, Lisboa, Empresa Nacional de Publicidade, 1936.

BERTIÈRE, Simone, «L'Infante-Reine» *Les Reines de France au temps des Bourbons*, vol. III : *La Reine et la favorite : Marie Leszcynska, Madame de Pompadour*, Paris, Éditions de Fallois, 2000, p. 71-94.

CASTRO, José de, *O Cardial Nacional*, Lisboa, Divisão de Publicações e Biblioteca da Agencia Geral das Colónias, 1943.

CHAGAS, Pinheiro, *A Corte de D. João V*, Lisboa, 1867.

HASSE, Elisabeth, «Maria Ana Victoria. Das Leben einer spanischen Infantin am portugiesischen Hof in den Briefen ihrer Zofe» in : Dorothea NOLDE et Claudia OPITZ (org.) *Grenzüberschreitende Familienbeziehungen. Akteure und Medien des Kulturtransfers in der frühen Neuzeit*, Köln – Weimar – Wien, Böhlau Verlag, 2008, p. 239-252.

MACHADO, José Timóteo Montalvão, *Causas de Morte dos Reis Portugueses*, Lisboa, s.n., 1974.

SANTARÉM, Visconde de, *Quadro elementar das relações políticas e diplomáticas de Portugal com as diversas potências do mundo desde o princípio da monarchia portugueza até aos nossos dias ordenado e composto pelo Visconde de Santarém*, Paris, J. P. Aillaud, 1842-1869, vol. V.

SOUSA, Manuel Caetano de, *História Genealógica da Casa Real Portuguesa*, tome VIII,

Lisboa, Régia Officina Sylviana, 1741, p. 185-186.